

COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE PAOLI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 AVRIL 2024

OBJET : VALIDATION DU PROGRAMME D'ETUDES PREALABLES AU PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS MARANA GOLO ET DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE ET DU PLAN DE FINANCEMENT

DE 2024-026

Nombre de conseillers

En exercice : 60 Quorum : 31

Présents : 32

Absents : 14

- dont ayant donné pouvoir : 14

Votants : 46

-dont « pour » : 43

-dont « contre » : 0

- Abstentions : 3

- Non-participations : 0

- Non votants : 0

Le Lundi 29 avril 2024 à 17h00,

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes Pasquale Paoli, convoqué le 15 avril 2024, s'est réuni sous la présidence de Madame Catherine Cognetti Turchini, 1^{ère} Vice-Présidente, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA

Présents :

ACQUAVIVA François ACQUAVIVA Mathieu ALBERTINI Pierre François ALBERTINI COLONNA Nicolette BARTOLI Marc BERNARDI François Albert BRIGNOLE Jean BRUSCHINI Pierre	CIATTONI Michel COGNETTI Vincent COGNETTI TURCHINI Catherine COSTA Jacques COSTA Lucien GIUDICELLI Jean GUIDICELLI Mathieu GUIDICELLI Maria	LESCHI Pierre NASICA Pierre OLMETA Pierre ORSONI Pierre PASQUALINI Jean Félix POLIDORI Christiane RENUCCI Franck ROCCHI Ange Toussaint	ROSSI Alexandre SALICETI Nicolas SALVIANI Pierre Paul SOUSTRE Frederic TADDEI Pierre TAFANELLI Jean Baptiste TOMASINI Jacques André VESCOVALI Guy
--	--	---	--

Absents ayant donné pouvoir :

BERTINI Jean Marcel (à Nasica Pierre) BRUNEL Jean Pierre (à Taddei Pierre) CASAROMANI Marie Thérèse (à Cognetti Vincent) FERRARI Blaise (à Bartoli Marc)	GERONIMI Pierre Marie (à Albertini Pierre François) GLAMARCHI Jean Marc (à Rocchi Ange Toussaint) GILLET VITTORI Stéphane (à Pasqualini Jean-Félix))	MARTINETTI Antoine (à Olmeta Pierre) MORACCHINI Christian (à Brignole Jean) POLIDORI Michel (à Guidicelli Maria) SARGENTINI François (à Cognetti Turchini Catherine)	SIMONPIERI Maria Catherine (à Tafanelli Jean-Baptiste) VESPERINI Clara (à Polidori Christiane) VINCENSINI Augustin (à Costa Jacques)
---	--	---	--

Absents :

ALBERTINI Lucie ANTONIOTTI Serge CASANOVA David FILIPPI Jean François	FRANCESCHETTI Bernard LECA Jacques MAESTRACCI Jean Felix	MARIANI Mathieu NEGRONI Jérôme ORSINI François PASQUALINI Gilles	PACCIONI Sylvestre RENUCCI Jean VENTURINI Simon
--	--	---	---

SECRETARE DE SEANCE : JACQUES ANDRE TOMASINI

Le Président, Monsieur SARGENTINI François étant empêché, il est remplacé par Madame COGNETTI TURCHINI Catherine, 1^{ère} Vice-présidente.

Le Président expose que le PEP PAPI Marana Golo comporte 31 actions, articulées en 10 études et 21 actions programmées pour la plupart entre mars 2024 et mars 2026. Un avenant pourra être effectué afin de prolonger la date d'exécution pour les dernières actions en cours, le cas échéant.

Les actions concernant le bassin versant du Golo seront menées en partenariat avec la Communauté de communes Marana Golo et les charges concernant l'autofinancement seront réparties en fonction de clés de répartition financière établies selon des données recueillies lors d'une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

02B-200073138-20240429-2024-026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/05/2024

Publication : 03/05/2024

DELIBERATION N 2024-026

Pour l'autorité compétente par délégation

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 32

VOTANTS : 46



La CCMG est porteuse de la démarche PAPI et est le maître d'ouvrage principal des actions (26 actions).

La CCMG bénéficie d'un financement de l'État par le Fond de Prévention pour les Risques Naturels Majeurs (FPRNM, anciens « Fond BARNIER ») dans le cadre d'une démarche PAPI.

La CCMG déposera un dossier de demande de fonds européens FEDER pour bénéficier de 30 % de financements supplémentaires pour les actions éligibles le cas échéant.

La CCMG est clairement identifiée comme cheffe de file. La mise en œuvre des actions par la CCMG se fera en concertation avec les Communautés de communes partenaires pour le suivi technique, administratif et financier.

Les autorisations d'engagement et crédits de paiements seront avancés par la CCMG qui recevra en recettes : les crédits FPRNM, les crédits FEDER et les parts des charges engagées par les partenaires des actions.

Le montant prévisionnel total du PEP PAPI Marana Golo est estimé à **1 459 525 €** et le plan de financement du PEP PAPI Marana Golo prévu est le suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES PEP PAPI GOLO							
ANNEE	TOTAL (€)	ÉTAT	FEDER	AUTRES*	CCMG	CCPP	CCCC
ANNEE 2024	724 092 €	380 596 €	141 060 €	10 658 €	148 712 €	12 769 €	18 709 €
ANNEE 2025	642 767 €	297 084 €	153 188 €	17 933 €	153 822 €	16 489 €	15 839 €
ANNEE 2026	92 666 €	54 633 €	4 500 €	2 933 €	29 310 €	710 €	580 €
TOTAL (€)	1 459 525 €	732 313 €	298 748 €	31 524 €	331 844 €	29 968 €	35 128 €

*AUTRES = Collectivité de Corse et Communes

Le Conseil ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

Par 43 voix Pour 0 Contre 3 Abstentions 0 Non-participation

- Approuve dans toute sa teneur l'exposé de son Président ;
- Approuve la stratégie de mise en œuvre du Programme d'Études Préalables au Programme d'Actions de Prévention des Inondations engagé par la Communauté de communes Marana Golo ;
- Approuve le périmètre d'exécution du PAPI Golo ;
- Approuve que la Communauté de communes Marana Golo soit porteuse de la démarche PAPI et qu'elle soit identifiée comme cheffe de file pour sa mise en œuvre ;
- Approuve les modalités de partenariat avec la Communauté de communes Marana Golo concernant les actions relatives au bassin versant du Golo ;
- Approuve le plan de financement prévu pour la mise en œuvre du PEP PAPI Marana Golo ;

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 32 VOTANTS : 46

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20240429-2024-026-DE

Accusé certifié exécutoire

Publication : 03/05/2024

DELIBERATION N 2024-026

Pour l'autorité compétente par délégation



- Autorise le Président à effectuer les démarches nécessaires aux recherches de financements ainsi qu'aux dépenses induites par la mise en œuvre du PEP PAPI Marana Golo.

Les signatures sont au registre des délibérations,

Omessa, le 29/04/2024



Pour Le Président empêché

La 1ère Vice-présidente Catherine COGNETTI TURCHINI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20240429-2024-026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/05/2024

Publication : 03/05/2024

DELIBERATION N 2024-026

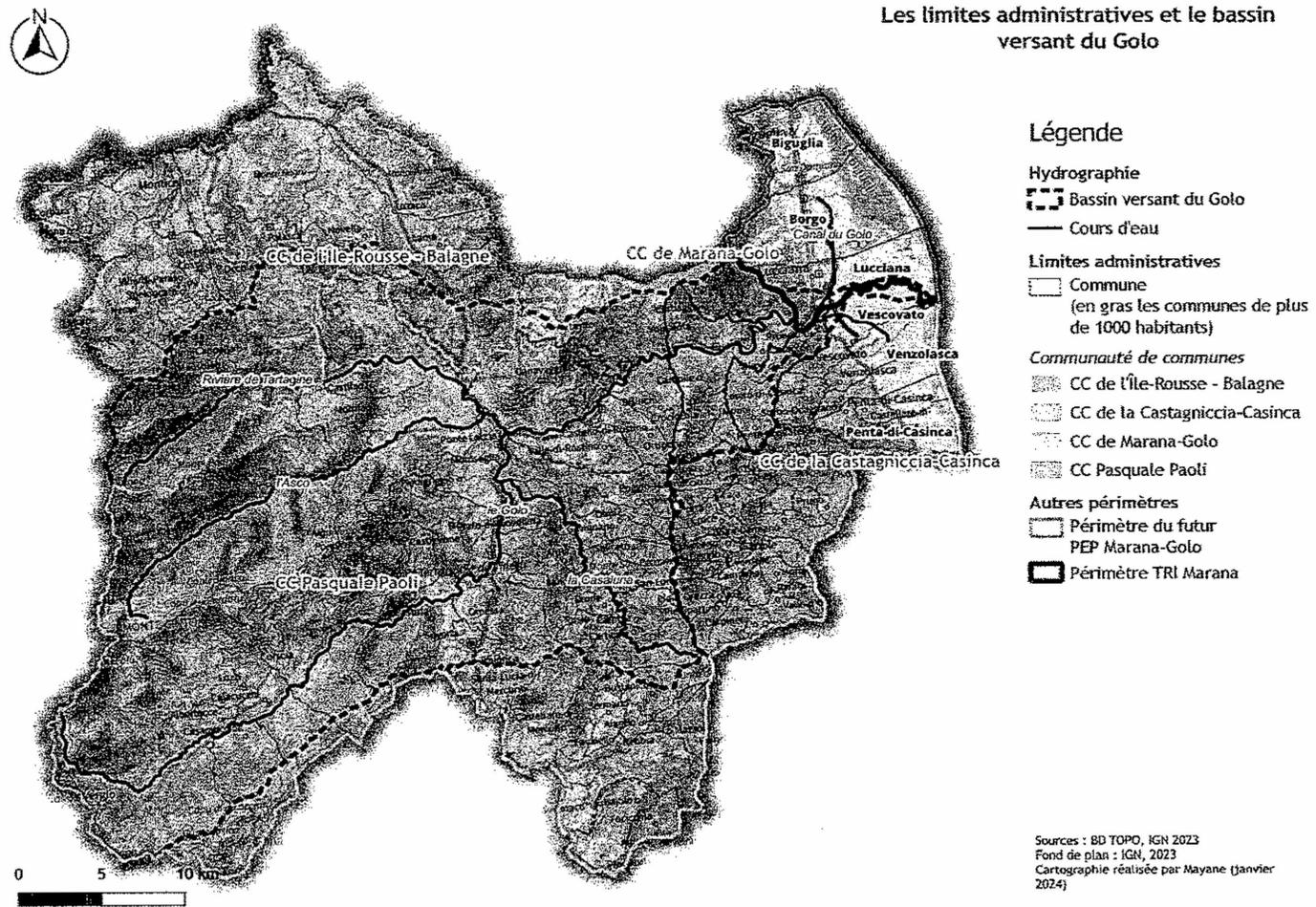
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 32

VOTANTS : 46



Pour l'autorité compétente par délégation

ANNEXE : PERIMETRE ET PLAN D'ACTION DU PEP PAPI MARANA GOLO



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 02B-200073138-20240429-2024-026-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 03/05/2024
 Publication : 03/05/2024
 Pour l'autorité compétente par délégation

Libellé Études/Actions	M. Ouvrage	Partenaires	Fiche action
AXE TRANSVERSAL : Animation de la démarche PAPI			
0.1 Animation du PAPI	CCMG		PEP MG-0-1
0.2 Assistance à maîtrise d’ouvrage : estimation des PEP PAPI et clés de répartition financières PEP PAPI Golo.	CCMG		PEP MG-0-2
0.3 Assistance à maîtrise d’ouvrage : rédaction, passation et accompagnement pour le suivi de l’exécution des marchés.	CCMG	CCCC/CCPP	PEP MG-0-3
0.4 Élaboration du dossier d’agrément du PAPI Marana Golo	CCMG	CCCC/CCPP	PEP MG-0-4

AXE 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

1.1 Etude et analyse des risques, identification des zones à enjeux et des zones à risques	CCMG	CCCC/CCPP	PEP MG-1-1
1.2 Élaboration d'une Stratégie Locale de Gestion Intégrée du Trait de Côte	CCMG	OEC/CAB/ C DL/CCCC	PEP MG-1-2
1.3 Participer au réseau d’observation post tempête (BRGM)	CCMG	BRGM/CCC C /CAB	PEP-MG-1-3
1.4 Élaborer et mener une stratégie de communication à destination du grand public	CCMG	CCCC/CCPP	PEP MG-1-4
1.5 Création d'une page internet de centralisation de connaissances	CCMG		PEP MG -1-5



Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 02B-2000733-3/20240424/2024.0286E
 Réception par le préfet : 03/05/2024
 Publication : 03/05/2024
 Accusé certifié exécutoire

1.6 Définir des supports de communication adaptés aux inondations

CCMG

CCCC/CCPP/
CdC

PEP MG-1-6

1.7 Réalisation de DICRIM

Communes

PEP MG-1-7

1.8 Concertation du public

CCMG

CCCC/CCPP

PEP MG-1-8

1.9 Étude historique des inondations

CCMG

UCPP

PEP MG-1-9

1.10 Pose de repères de crue, de submersion marine et d'inondation sur les sites identifiés lors des études 1.1 et 1.9.

CCCC/CCPP/
Communes

PEP MG-1-10

1.11 Analyse environnementale du périmètre du PEP

CCMG

CCCC/CCP
P

PEP MG-1-11

1.12 Révision du Plan de Prévention des Risques d'inondation Golo, Asco et Tartagine et élaboration d'un Plan de Prévention des Risques Littoraux

État

PEP MG-1-12

AXE 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations

2.1 Mise en place d'un système de surveillance et d'alerte en temps réel (équipement)

CCMG

Communes

PEP MG-2-1

2.1.1 Formation et accompagnement à l'utilisation des outils de prévision et de surveillance

CCMG

Communes/
CCCC/CCP
P

PEP MG-2-2

2.3 Installation d'un houlographe

ÉTAT

PEP MG-2-3

AXE 3 : Alerte et gestion de crise

3.1 Élaborer un plan de Coopération Intercommunal de Sauvegarde (PICS)

CCMG

UCPP

PEP MG-3-1



Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-20007318-20240422024-028-DE
Réception par le préfet : 03/05/2024
Publication : 03/05/2024

Accusé certifié exécutoire

02B-20007318-20240422024-028-DE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

3.2 Programmation d'exercices de gestion de crise et mise en application des PCS et PICS

CCMG

Communes

PEP MG-3-2

AXE 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

4.1 Conception et mise en œuvre de formation pour la gestion du ruissellement urbain

CCMG

Communes/
CCCC/CCP
P

PEP MG-4-1

4.2 Étude visant à la réduction de l'imperméabilité des sols, rédaction d'une charte

CCMG

Communes

PEP MG-4-2

4.3 Approbation des révisions des PPRi et du PPRL pour une prise en compte dans les documents Plans Locaux d'Urbanisme

État

PEP-MG-4-3

AXE 5 : Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

5.1 Diagnostic de vulnérabilité des habitations, des établissements publics et des activités économiques ; propositions d'aménagements et de solutions pour limiter les dommages

CCMG

CCCC/CC
PP

PEP MG-5-1

5.2 Diagnostic de vulnérabilité pour les réseaux existants et propositions d'aménagements et de solutions pour limiter les dommages.

CCMG

CCCC/CC
PP

PEP MG-5-2

5.4 Appui au montage de dossiers pour les demandes de subvention des biens exposés à un risque (habitats, activités économiques, établissements publics)

CCMG

Commune
s

PEP MG-5-3

AXE 6 : Ralentissement des écoulements

6.1 Propositions de solutions pour diminuer les risques et les dommages liés aux inondations et élaboration d'une stratégie de gestion des embâcles pour limiter le risque et préserver la qualité des milieux.

CCMG

CCCC/CC
PP

PEP MG-6-1



Ministère de l'Intérieur
Académie de l'Intérieur
08-20007318-2024-04-26-DE
Publication par l'état : 08/04/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

6.2 Analyse des canaux de drainage (Golo) de l'Étang de Biguglia (canaux hors convention CdC), ainsi que du canal de Fossone ; proposition d'une stratégie de restauration, de réhabilitation, d'aménagement et d'entretien	CCMG	RN de l'Étang de Biguglia	PEP MG-6-2
6.3 Étude pour la création d'aménagements pour la diminution de l'écoulement lié au ruissellement dans le lieu dit d'Ortale sur la commune de Biguglia	Biguglia	CCMG	PEP MG-6-3

AXE 7 : Gestion des ouvrages de protection hydraulique

7.1 Étude du devenir des digues du Golo pour l'opportunité de classification en système d'endiguement, d'arasement, ou propositions de solutions de protection alternatives	CCMG	CCCC	PEP MG-7-1
---	------	------	-------------------



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-200073138-20240429-2024-026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/05/2024
Publication : 03/05/2024
Pour l'autorité compétente par délégation